



POLITIQUE D'ENGAGEMENT VIS-A-VIS DES PARTIES PRENANTES

SCPI ACTIVIMMO

Février 2024

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION.....	4
2	ENGAGEMENT ET DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES.....	5
2.1	PARTIES PRENANTES INTERNES	5
2.1.1	COMMUNIQUER ET INFORMER	5
2.1.2	SENSIBILISER ET MOBILISER.....	5
2.1.3	COLLABORER ET ECHANGER	5
2.1.4	SUIVI	6
2.2	LES LOCATAIRES.....	6
2.2.1	COMMUNIQUER ET INFORMER.....	6
2.2.2	SENSIBILISER ET MOBILISER	6
2.2.3	COLLABORER ET ECHANGER.....	6
2.2.4	SUIVI	6
2.3	LES PRESTATAIRES & FOURNISSEURS.....	7
2.3.1	SENSIBILISER ET MOBILISER	7
2.3.2	SUIVI	7
2.4	LES INVESTISSEURS & DISTRIBUTEURS	7
2.4.1	COMMUNIQUER ET INFORMER.....	7
2.4.2	COLLABORER ET ECHANGER.....	7
2.4.3	SUIVI	7
2.5	LES ORGANISMES DE REFERENCE	8
3	SYNTHESE DES DOCUMENTS ENGAGEANTS AVEC LES PARTIES PRENANTES.....	9

1 INTRODUCTION

ActivImmo est une jeune SCPI créée en 2019 et gérée par la société ALDERAN. L'équipe d'ALDERAN interagit avec une multitude d'acteurs dans la vie du patrimoine de la SCPI, dans le secteur de l'immobilier et dans l'univers de l'Investissement Socialement Responsable. Consciente de sa responsabilité quant aux impacts sociaux et environnementaux induits par l'acquisition et la gestion d'actifs immobilier, et compte tenu du fait qu'une mobilisation de tous est nécessaire à la correcte mise en œuvre de sa démarche volontaire de labellisation ISR, la SCPI et ALDERAN ont souhaité se doter d'une politique d'engagement des parties prenantes.

En effet, la taille moyenne du fonds a permis jusqu'ici une proximité d'échanges entre l'équipe gérante du fonds et toutes les parties prenantes. Mais pour assurer une démarche robuste et durable, ALDERAN a souhaité formaliser les conditions de ce dialogue avec les parties prenantes par une politique d'engagement.

ALDERAN entend atteindre ses objectifs ESG en impliquant chacun des acteurs gravitant autour de la SCPI ActivImmo autour de trois axes :

- **Communiquer de manière transparente** : ALDERAN souhaite informer ses parties prenantes sur les enjeux ESG de son portefeuille, ses avancées et les efforts qu'il reste à fournir. Conscient que l'engagement de toutes les parties prenantes passe en premier lieu par une bonne transmission des informations, des canaux de communication sont clairement identifiés pour chaque partie prenante.
- **Sensibiliser et mobiliser** : Par sa position, ALDERAN cherche à engager ses parties prenantes à l'action. A travers un certain nombre d'outils et de clauses ESG, la société de gestion invite notamment ses locataires et ses prestataires à se mobiliser vers plus de durabilité sur son parc immobilier, et plus largement dans leur sphère d'activité.
- **Collaborer et échanger** : ALDERAN conçoit l'ISR comme partenarial par définition. Elle cherche à mettre en place les moyens d'une collaboration efficace, à double-sens, pour une amélioration durable de son portefeuille et du secteur de l'immobilier en général. Avec ses investisseurs, ses locataires et ses prestataires, la société de gestion a mis en place des conditions de dialogue leur permettant de partager leurs propositions et faire remonter leurs demandes. Avec ses collaborateurs, la société organise des points réguliers. La société participe enfin à divers groupes de travail dans l'immobilier responsable pour favoriser les avancées des performances ESG.

ALDERAN a identifié cinq catégories de parties prenantes clés avec lesquelles la société de gestion interagit en continu afin d'atteindre les objectifs généraux et spécifiques fixés pour le fonds.

1. Les parties prenantes internes
2. Les locataires
3. Les prestataires et fournisseurs
4. Les investisseurs et distributeurs
5. Les organismes de référence

Afin d'engager une politique ESG réellement impactante, il est primordial de chercher la meilleure connaissance des actifs, des pratiques et des attentes des occupants ainsi que toutes les parties prenantes. Les équipes d'ActivImmo s'engagent à se poser les questions suivantes à toutes les phases de la vie de ses bâtiments :

- Comment communiquer avec chaque partie prenante ?
- Comment recueillir leurs avis et comprendre les besoins ?
- Comment les inciter à avoir un impact ESG ? comment les sensibiliser ?
- Comment suivre et mesurer cet engagement réciproque ?

ENGAGEMENT ET DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

2.1 PARTIES PRENANTES INTERNES

2.1.1 COMMUNIQUER ET INFORMER

Une réunion annuelle permet de présenter la performance ESG globale du parc à l'ensemble des collaborateurs. ALDERAN met à leur disposition, ainsi qu'à toutes les parties prenantes **un ensemble de documents d'information** : les bulletins trimestriels, le rapport annuel, la politique ESG, la grille ESG d'évaluation des actifs du patrimoine, ...

2.1.2 SENSIBILISER ET MOBILISER

Chaque collaborateur engagé dans la démarche de durabilité d'ActivImmo doit avoir suivi **une formation générale** à la finance verte et aux enjeux ESG, ainsi qu'une sensibilisation spécifique à ce que cela implique pour l'immobilier et plus spécifiquement pour les bâtiments d'activités et logistiques. Cette formation peut avoir lieu avant l'entrée chez ALDERAN, ou bien est organisée par la société de gestion à l'arrivée du collaborateur concerné, sur la base des supports disponibles.

Pour les collaborateurs concernés et spécifiquement impliqués dans la démarche de durabilité, c'est-à-dire les postes liés à l'acquisition et la gestion des actifs, ainsi que ceux liés à la relation investisseurs, le niveau de connaissance sur les sujets ESG est ainsi **un critère mis en valeur lors des recrutements**. La bonne connaissance de ces enjeux est **un des éléments inscrit dans les fiches de poste correspondantes**. De fait, la contribution à la politique ESG de la société de gestion fait partie des **points abordés lors de l'entretien individuel** pour ces collaborateurs.

Le pôle immobilier (en charge de l'acquisition et de la gestion des actifs) et le pôle gestion collective (en charge du service client et de la distribution) sont particulièrement mobilisés dans la démarche ESG. En effet ils sont au cœur de la relation d'une part avec les locataires et les prestataires, d'autre part avec les investisseurs. Ils sont en contact direct et quotidien avec eux. C'est pourquoi ALDERAN met un point d'honneur à ce qu'ils soient tous sensibilisés aux enjeux ESG. Pour éviter le risque de dilution de la responsabilité sur ce thème, **un « référent ESG » a été nommé**. Il s'assure de la bonne information, mobilisation et collaboration de tous sur ces sujets. Il rend compte directement au COMEX.

2.1.3 COLLABORER ET ECHANGER

Le pôle immobilier est en charge de l'acquisition, puis de la gestion courante des bâtiments. Il est ainsi le pilier de l'amélioration continue de la performance de chaque actif. Sa mobilisation est primordiale pour permettre à ALDERAN d'atteindre ses objectifs ESG.

Il dispose et gère les outils de la démarche globale ESG, notamment la grille de notation des actifs. Les gestionnaires d'actifs évaluent chaque actif en phase acquisition selon la grille de notation ESG, puis la mettent à jour chaque année. Ils assurent la bonne gestion de l'entretien/maintenance ainsi que la réalisation des travaux, en s'assurant notamment de l'inscription de clauses ESG dans ces contrats. Ils sont ainsi en lien à la fois avec les locataires et les prestataires (voir parties suivantes). Le fichier de suivi AM/PM (Asset Management / Property Management) utilisé par l'équipe pour le suivi au jour le jour de l'ensemble des actifs intègre régulièrement des éléments en lien avec la performance ESG des actifs (remplacement des luminaires par des LEDS, réponses aux remarques éventuelles des locataires, etc.).

Lors des **réunions bi-mensuelles auxquelles participent l'Asset Management, la Gestion d'Actif (PM) et la Responsable Juridique**, un point ESG est prévu. Il permet aux collaborateurs de partager les questions et informations éventuelles sur ces enjeux. Ils peuvent également faire remonter leurs propositions pour améliorer la durabilité de l'activité ou la vie de bureaux.

2.1.4 SUIVI

Le directeur du pôle immobilier (également référent ESG), le directeur du pôle de gestion collective et le responsable gestion d'actif constituent le **comité de pilotage de la labellisation ISR**. En 2022, 10 collaborateurs sont intervenus

directement sur les enjeux ESG de la SCPI ActivImmo : 8 au pôle immobilier et 2 personnes au pôle gestion collective.

Une formation à l'ESG est organisée de manière annuelle. La dernière a eu lieu en février 2024.

2.2 LES LOCATAIRES

2.2.1 COMMUNIQUER ET INFORMER

La taille de la SCPI ActivImmo permet encore **un dialogue de proximité** entre les gestionnaires d'actifs et les locataires. Chaque gestionnaire d'actif entretient une relation directe avec une personne relais sur site (email personnel, appel direct...). Il lui fait notamment circuler les informations clés liées à l'ESG (par exemple à propos de toutes opérations de maintenance ou l'état d'avancement des petits travaux...).

A l'entrée de chaque nouveau locataire et lors du renouvellement des baux, est remis **un guide d'utilisation du bâtiment** présentant la politique ESG et les comportements vertueux pour la mettre en œuvre de manière opérationnelle et les bonnes pratiques environnementales. Dans le cas des baux existants, l'objectif est de co-construire le guide d'utilisation avec les locataires qui connaissent très bien les bâtiments.

La société de gestion s'est dotée en 2021 d'un outil de collecte et d'exploitation des données afin d'optimiser la gestion de son parc immobilier. Cet outil sert à piloter et maîtriser les consommations et elle sert aussi de plateforme d'échange sur différents thèmes (principalement E, S ou G) avec les preneurs.

2.2.2 SENSIBILISER ET MOBILISER

Si informer les usagers des bâtiments sur les bons comportements à adopter est la première étape du déploiement d'une politique ESG, les embarquer et les mobiliser est l'étape cruciale qui déterminera les performances environnementales et sociales de l'actif. Ainsi, à chaque bail locatif, **une annexe environnementale** détaille la responsabilité des usagers dans la transmission des données et les objectifs d'amélioration des performances ESG à atteindre. Aussi, ALDERAN se tient à la disposition des locataires pour les accompagner dans l'amélioration de la performance de leurs locaux.

2.2.3 COLLABORER ET ECHANGER

Dans le cadre du dialogue de proximité, les requêtes des locataires remontent facilement à l'équipe gestionnaire des bâtiments. A ce titre, Le point ESG est systématiquement abordé lors des points bi-mensuels AM/PM, permettant ainsi le suivi régulier des requêtes et sollicitations des locataires sur tous ces sujets.

L'annexe environnementale implique la création d'un **comité de suivi environnemental et social**, qui réunit le bailleur et le ou les preneur(s) de manière annuelle.

s'entendre sur les moyens d'atteindre les objectifs de performance fixés par le plan d'actions de la politique ESG. L'objectif est que 100% des locataires signent cette annexe environnementale au moment du renouvellement de leur bail ou la signature de nouveaux baux.

Pour approfondir le dialogue et être à l'écoute régulièrement, **une enquête de satisfaction des locataires** est envoyée annuellement afin de recueillir leurs besoins (notamment en lien avec la politique ESG du fonds) et leurs retours d'expérience sur les conditions du dialogue avec ALDERAN.

2.2.4 SUIVI

Comme la SCPI ActivImmo a récupéré uniquement des baux existants avant juillet 2021. -

- Aucun des locataires n'avait une annexe environnementale en 2020. Mais elle a été signée pour 15

actifs acquis en juillet 2021, et 13 actifs en 2022. A fin 2023, 61 baux disposent d'une annexe environnementale, soit 19% d'entre eux.

- Le comité s'est réuni sous formes de plusieurs réunions de pilotages en 2022.

En revanche, **100% des locataires ont fait l'objet d'une enquête de satisfaction en 2021. Concernant les sites achetés en 2022, la campagne d'enquête de satisfaction vient d'être lancée.**

2.3 LES PRESTATAIRES & FOURNISSEURS

2.3.1 SENSIBILISER ET MOBILISER

Le choix des fournisseurs, et des prestataires intervenant sur les actifs (essentiellement prestataires d'entretien, de maintenance, et de travaux), commandées directement par ActivImmo se fait en intégrant **systematiquement des clauses ESG** lorsqu'il y a consultation des entreprises (insertion, proximité, politique interne développement durable...). Au moment de la contractualisation, ces clauses EGS sont précisées en annexe du contrat. Ces éléments sont ensuite suivis lors de son exécution. A la date de mise à jour de cette politique :

- 85% des contrats de prestataires ont une annexe ESG
- 24% des contrats de prestataires ont une clause ESG

2.3.2 SUIVI

En 2020, ActivImmo a pris connaissance de la grille d'achats responsables de l'Observatoire de l'Immobilier Durable. La SCPI souhaite appliquer ces critères sur 100% des contrats supérieurs à 12 000€/an signés après juillet 2021. Un premier contrat (avec un nouveau fournisseur du logiciel de gestion d'actifs) l'a intégré en septembre 2021.

2.4 LES INVESTISSEURS & DISTRIBUTEURS

2.4.1 COMMUNIQUER ET INFORMER

ALDERAN collabore avec environ 1 135 distributeurs de différentes tailles (certains cabinets ne comptent qu'une seule personne alors que d'autres en compte plusieurs centaines). Ces acteurs sont les intermédiaires entre ALDERAN et sa clientèle d'investisseurs finaux, ils sont ainsi la première vitrine des différents fonds d'ALDERAN.

ActivImmo met en avant de manière transparente sa politique ESG et ses avancées, afin que tant les prospects que les investisseurs sachent qu'ils vont investir dans un fonds engagé et comment est suivi l'amélioration de la performance de ce fonds. Les principaux documents mettant en avant cet engagement sont notamment **la politique ESG et la section ESG du rapport annuel d'ActivImmo.**

La société communiquera également sur les réseaux sociaux type LINKEDIN sur ses engagements et les avancées de sa politique ESG via des publications régulières ainsi que la publication d'un encart sur l'ESG dans chaque bulletin trimestriel d'information.

Alderan communiquera aussi au travers d'interviews réalisées avec les médias spécialistes de la gestion de patrimoine ou des distributeurs.

2.4.2 COLLABORER ET ECHANGER

En tant que premier contact avec les clients, les distributeurs sont une porte d'entrée pour recueillir les préférences des investisseurs. Ainsi, ALDERAN transmettra **une enquête aux distributeurs** afin de recueillir les attentes ESG du marché.

2.4.3 SUIVI

- Le premier rapport ESG d'ActivImmo sera disponible dans le rapport annuel et sera mis en ligne sur le site internet d'Alderan ; une information ad hoc sera aussi insérée dans les bulletins trimestriels d'information.
- Les interviews incluront des questions relatives à l'ISR, sa mise en place et l'amélioration de la performance des actifs au regard de l'ESG.
- Les réponses à l'enquête serviront s'assurer que la politique ESG répond bien aux attentes des investisseurs et le cas échéant à l'adapter.

2.5 LES ORGANISMES DE REFERENCE

ALDERAN s'engage à pérenniser et approfondir sa contribution aux avancées des groupes de travail liés à l'immobilier durable pour faire progresser les méthodologies de performances ESG. Par sa typologie particulière de locaux de logistiques, ActivImmo entend participer aux efforts de recherche en innovation sociale et environnementale de ce secteur. ALDERAN participe en particulier **au groupe de travail ISR de l'ASPIM** et envisage la labellisation ISR de certains de ses produits.

Dans le cadre des démarches volontaires en matière d'environnement notamment, engagées sur les bâtiments d'autres fonds, ALDERAN travaille régulièrement avec **les organismes certificateurs du secteur du bâtiment** : Certivéa, BREEAM, WELL...

3 SYNTHÈSE DES DOCUMENTS ENGAGEANTS AVEC LES PARTIES PRENANTES

Phase d'implication	Les documents phares	Parties prenantes
COMMUNIQUER	Politique ESG Rapport annuel Rapport ESG annuel (inclus dans le rapport annuel) Bulletin trimestriel LinkedIn Site internet Interviews filmées	Tous
SENSIBILISER	Guide d'utilisation Annexe environnementale Clause EGS des contrats prestataires	Locataires Gestionnaires d'actifs
COLLABORER	Comité de suivi locataires Enquête de satisfaction locataire Enquête d'intérêt des investisseurs Groupes de travail	Locataires Distributeurs Organisme de références

